

Date de convocation

03/04/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 13

Nombre d'absents excusés : 0

Nombre de pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à vingt heures trente,

Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

Monsieur BOUTONNET Nicolas été élu secrétaire de séance

Présents : BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard, COSTES Séverine, GANEAU Emmanuelle, MARTY Sandrine, MAZIERE Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, POUGET Joël, TARROUX Candy, THERON Camille, VABRE Philippe.

Absents excusés :

DEL2026-26 Désignation d'un délégué pour le CNAS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales des 15 et 22 Mars 2026, il appartient au Conseil Municipal de désigner un délégué auprès du CNAS, Comité national d'action sociale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Désigne** comme délégué communal auprès du CNAS :

M.THERON Camille

Adresse personnelle : 81 rue du Stade

CP commune : 12160 MANHAC

Date de naissance : 24/12/1984

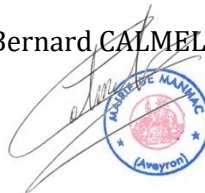

Email : cam-t@hotmail.fr

Profession : Policier Municipal

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS

BOUTONNET Nicolas

Certifié exécutoire par affichage le 13/04/2026 et envoi à la Préfecture